



Réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie
le lundi 27 février à 20h30

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du lundi 12 décembre 2022 ;
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance ;
- 3) FINANCES : Débat d'orientation budgétaire 2023 ;
- 4) ADMINISTRATION GENERALE : Création de postes et modification du tableau des emplois ;
- 5) URBANISME : Autorisation donnée au Maire pour le dépôt d'un permis de construire relatif à l'extension de l'école du Chêne ;
- 6) JEUNESSE : Signature d'une convention entre la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et la mairie de Fleurieux-sur-l'Arbresle pour la réalisation de Chantiers Jeunes en 2023 ;
- 7) COMMUNAUTE DE COMMUNES : Rapport déchets 2021 ;
- 8) Décisions et informations du Maire ;
- 9) Informations relatives aux activités de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et des Syndicats ;
- 10) Comptes-rendus des commissions.